

Essais de cultures d'essences exotiques [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **16 (1865)**

Heft 9

PDF erstellt am: **06.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784429>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

joint forestier. Depuis la prise en possession des forêts du couvent de Rheinau, l'état a dû établir un nouveau garde-forestier.

Essais de cultures d'essences exotiques.

(Suite.)

24° *Taxodium distichum*, Rich. Cyprès chauve, Cyprès de la Louisiane. *Cypressus disticha*, Linné.

Ce cyprès est originaire des contrées méridionales de l'Amérique du nord et ne s'avance guère au delà du 43^me degré de latitude Nord. Il domine dans de vastes étendues marécageuses ; dans la Caroline et la Géorgie, dans la Floride orientale et dans la Louisiane, il caractérise les milliers d'arpents de marais qui se trouvent dans ces contrées.

Les feuilles ne sont longues que de $\frac{1}{2}$ " , planes, linéaires, presque distiques, pectinées, étalées horizontalement, subulées et d'un vert vif. Elles prennent en automne une teinte rougeâtre et tombent bientôt après. Les cônes sont ovales-cylindriques, larges de 1 à 1 $\frac{1}{2}$ " et d'un brun sombre. Les semences sont au nombre de deux sous chaque écaille, comprimées, anguleuses et dépourvues d'ailes. Le tronc est droit, cylindrique, fortement épaissi au-dessus du sol ; l'écorce est d'un rouge brunâtre, les rameaux sont longuement étalés de tous les côtés. Sur des sols marécageux, cet arbre atteint ou même dépasse 100' de hauteur et de 20 à 40' de pourtour. D'après Carrière, il possède une propriété remarquable, c'est celle de pousser, sous l'écorce, des racines adventives qui rampent à la surface du sol ; aussi ne faut-il pas s'étonner si le tronc atteint quelquefois le diamètre indiqué. Grâce à cette propriété toute spéciale, il se développe sur le sol même du marais des excroissances quelquefois hautes de 6', coniques et creusées à l'intérieur ; les Indiens s'en servent pour faire des ruches. Elles ne portent ni bourgeons ni feuilles, et sont recouvertes d'une écorce rougeâtre ou brunâtre, semblable à celle du tronc ; elles ne se développent guère que lorsque l'arbre a atteint une hauteur d'environ 40', et forment quelquefois dans l'eau une masse si compacte qu'on la prendrait pour une espèce de mur artificiel.

Le bois de ce cyprés est très estimé, il est d'un grain fin, d'une durée et d'une solidité remarquables, et prend à l'air une teinte rougeâtre. Il contient une huile essentielle et de la résine, et il livre de la térébenthine fine. D'après Carrière, ses qualités le font ranger parmi les arbres les plus précieux que possède la flore des Etats-Unis ; à une ténacité remarquable, le bois unit beaucoup d'élasticité et il est presque indestructible, ce qui le fait préférer à tout autre, tant pour les constructions que pour les usages techniques.

Le *Taxodium distichum* fut déjà introduit en Angleterre en 1640 ; depuis lors il s'est répandu dans les parcs de l'Europe ; l'Allemagne et la France en possèdent de forts beaux exemplaires. D'après les communications de M. Davall, il s'en trouve deux de 25' de haut dans le voisinage de Vevey ; on peut également admirer à Winterthour un bel exemplaire de cette espèce.

Le *Taxodium distichum* se distingue par sa croissance très rapide ; on voit fréquemment des sujets âgés de 40 ans dépasser la hauteur de 60'.

L'économie forestière elle-même pourrait tirer un grand parti de cette essence. Voici ce que Henkel et Hochstetter écrivent à ce sujet : « Le *Taxodium distichum*, grâce à sa croissance rapide et à sa faculté de croître dans les sols marécageux, mériterait d'attirer d'une manière plus spéciale l'attention des forestiers. Des essais de cultures entrepris sur des sols marécageux et habilement dirigés, conduiraient sûrement à des résultats favorables. »

Carrière recommande également la culture de cette essence dans les marais de la France. Il fait cependant remarquer que ce cyprés n'atteint son plein développement que sur des marais profonds ; là où le sous-sol est pierreux il ne s'élève guère au-dessus de 40 à 50'. Il est également probable que ce n'est que dans les marais, ou le long des cours d'eau dans les bas-fonds, que cette essence acquiert les qualités qui la font rechercher.

Dans son jeune âge, ce cyprés est très sensible aux rigueurs de nos hivers ; aussi a-t-il besoin d'être protégé comme le cèdre du Liban ; plus tard il supporte facilement les plus grands froids. Avant d'entreprendre des cultures de cette essence, il faut mettre une grande attention à se procurer de bonnes graines, parce que

souvent, sous le nom de *Taxodium distichum*, on vend des semences d'autres arbres du même genre, qui sont loin d'avoir la même valeur.

25° *Taxodium sempervirens* Lanb. Cyprès toujours vert des marécages. *Sequoia sempervirens* Endl. *Sequoia gigantea*. Endl.

Menzier découvrit, en 1796, cet arbre majestueux sur les côtes occidentales de l'Amérique septentrionale ; plus tard Douglas le rencontra aussi en grande abondance dans le nord de la Californie, où il ne paraît cependant pas monter à une altitude de plus de 2000'. Les feuilles sont alternes, planes, linéaires, presque distiques, obtuses, d'un vert élatant sur la face supérieure, d'un vert bleuâtre et à nervure médiane, distincte à la face inférieure. Les cônes sont solitaires, dressés, presque ovales, longs de 1'' ; les semences, disposées au nombre de 3 à 5 à la base de chaque écaille, sont ailées et présentent des formes variables. Cet arbre atteint presque les dimensions du *Wellingtonia gigantea*, avec lequel il a même souvent été confondu. Douglas en rencontra des exemplaires qui avaient plus de 300' de hauteur et mesuraient, à 3' au-dessus du sol, un diamètre de 32'. Le musée botanique de Saint-Petersbourg possède, dit-on, une coupe transversale d'un tronc, qui n'a pas moins de 15' de diamètre et sur laquelle on peut compter 1008 anneaux ligneux. Les branches sont irrégulièrement disposées et horizontalement étalées. Le bois est rougeâtre, à fibres serrées, et cependant léger et cassant, quoique susceptible de prendre un très beau poli.

Cet arbre fut introduit en Europe en 1840. Le fameux parc de Dropmore en possède des exemplaires hauts déjà de 36'. On en trouve également de fort beaux sujets dans quelques parcs français et particulièrement au Jardin des plantes à Paris. Même dans un âge avancé, cette espèce est très sensible aux grands froids. Elle perd facilement sa couronne dans les hivers rigoureux ; celle-ci se renouvelle très vite, mais elle prend un air plus buissonneux. Il est à présumer que cet arbre ne saurait prospérer chez nous que dans des contrées très favorisées sous le rapport du climat. Carrière en recommande l'introduction dans les forêts de la France méridionale.

26° *Thuja gigantea* Nutt. (Arbre de vie). *Thuja Craigiana* Jeffrey, *Thuja Nuttaliana* Dougl. *Libocedrus gigantea* Low.

Ce bel arbre est originaire des contrées occidentales de l'Amérique du nord et particulièrement des bords du fleuve Columbia et du détroit de Noutka. D'après Boursier de la Rivière, il a de 100 à 170' de hauteur ; d'après Jæger, il atteindrait même 300' de hauteur et 20 à 40' de circonférence.

Les aiguilles sont en forme d'écailles, d'un vert éclatant, groupées par 4, de façon que les rameaux semblent articulés. Les cônes sont solitaires, dressés, longs de 1", larges de $\frac{1}{2}$ " près de leur base, et d'un brun olive pâle. Les écailles sont charnues ; la semence est presque polyédrique, pourvue d'une aile elliptique, longue de $\frac{1}{2}$ ". Le tronc est droit et la couronne en forme de parasol ; les branches, longuement étalées, portent des rameaux nombreux et dressés. Le bois est d'un jaune clair, veiné et d'une grande valeur. Les indigènes de Noutka se servent des parties internes de l'écorce, qui est très flexible, pour confectionner des manteaux. Cette même écorce leur sert également à couvrir leurs demeures.

Cet arbre fut introduit en Europe en 1850. Carrière croit cette essence appelée à occuper plus tard une grande place dans les forêts de la France, grâce à sa croissance rapide, à son peu d'exigences sous le rapport des conditions du sol, à ses dimensions gigantesques et aux excellentes qualités de son bois. Il paraît cependant qu'elle exige des soins dans son jeune âge, parce qu'elle est sensible aux grands froids.

27° *Juniperus virginiana* Linné. Genévrier de Virginie. Cèdre rouge de Virginie. Cet arbre est originaire de l'Amérique du nord. Il couvre de vastes étendues de terrain, particulièrement autour du golfe du Mexique ; comme il se trouve depuis le 40^{me} degré de latitude nord jusqu'au 50^{me}, son habitat comprend un espace de plus de 3000 milles anglais ; cependant il ne s'avance pas beaucoup dans l'intérieur des terres et reste plutôt confiné sur les îles et les côtes.

Les feuilles sont en forme d'écailles, opposées, disposées sur quatre rangs dans les anciennes pousses et sur trois dans les jeunes, subulées, glauques, ou quelquefois d'un vert sombre. Les

baies sont petites et prennent avec la maturité une couleur sombre d'un pourpre bleuâtre.

La couronne présente la forme d'un large cône de verdure ; les branches sont horizontales, très serrées, et commencent déjà à apparaître près de la base du tronc. Dans des conditions favorables, c'est-à-dire sur un sol frais, meuble et riche en humus, cet arbre peut atteindre 40 à 50' de haut et jusqu'à 3' de diamètre ; mais sur les sols secs, il reste à l'état buissonneux, et présente alors les plus grandes analogies avec le *Juniperus sabina*. Il aime particulièrement l'humidité aussi bien dans le sol que dans l'air.

Le bois présente à l'intérieur une belle couleur rouge, à l'extérieur il est blanc ; grâce à sa souplesse et à sa durée, il est très estimé et employé à toutes sortes d'usages ; sous le nom de bois de cèdre il sert à fabriquer des crayons. En Amérique, on a commencé à l'utiliser en grand pour des traverses de chemin de fer qui, dit-on, sont presque indestructibles. Les jeunes rameaux couverts de feuilles, exhalent une senteur analogue à celle du *Juniperus sabina*, et quoiqu'elle soit un peu plus faible, ils sont employés aux mêmes usages médicaux.

Le cèdre rouge fut introduit en Europe en 1664 et maintenant il est répandu partout. M. l'inspecteur forestier Davall possède une grande quantité de jeunes plants de cette essence et espère pouvoir les utiliser en grand pour des cultures forestières. Les plantations réussissent fort bien, quoique la croissance en soit un peu lente ; les peuplements peuvent être maintenus serrés sans inconvénient. Les semences des sujets qui ont cru en Europe ne germent ordinairement pas, parce qu'il est rare que les arbres des deux sexes croissent ensemble. Il faut donc faire venir les graines d'Amérique. Les variations dans la grandeur, la forme et la couleur des rameaux et des feuilles, sont très nombreuses ; aussi on a établi beaucoup de variétés, entres autres les suivantes :

Juniperus virginiana glauca, à feuilles d'un vert grisâtre.

Juniperus virginiana pendula, à rameaux pendants.

Juniperus virginiana barbadensis, à branches très minces et à rameaux effilés, très nombreux et pendants.

Les exemplaires de cette dernière variété atteignent de 50 à 60' de haut.

Salisburia adiantifolia Smith. Ginkgo. *Ginkgo biloba* Linné.

Cet arbre singulier forme un type à part, qui n'a pas son analogue dans la végétation européenne ; par la forme de ses feuilles et par son port, il semble se rapprocher bien plus des arbres feuillus que des conifères. Les feuilles, presque disposées en touffes, sont larges, en forme d'éventail, cunéiformes à la base, crénelées antérieurement, profondément bifides, veinées, lisses et coriaces, d'un vert clair sur les deux faces ; elles se renouvellent toutes les années. L'arbre est dioïque.

Le fruit est longuement pétiolé, c'est un noyau presque globuleux, de la grosseur d'une noix, entouré à la base d'une enveloppe courte et charnue qui, d'après les recherches du professeur Schwarzenbach, contient une assez grande quantité d'acide butyrique. Le tronc est parfaitement droit et couvert d'une écorce grise et rude ; il atteint de 80 à 100' de haut et de 6 à 12' de diamètre. Les branches sont alternes, pour la plupart horizontales, rarement dressées. Les rameaux sont courts et portent de 3 à 5 feuilles, disposées en forme de rosettes. Ce n'est que sur les pousses d'un an qu'elles sont isolées et un peu alternes le long des rameaux. La couronne atteint un diamètre très considérable et ressemble à celle du noyer. Dans sa jeunesse, cet arbre a une croissance très rapide et il parvient à un âge fort avancé. D'après Loudon, le bois ne contient pas de résine ; il est tendre, blanchâtre, à texture compacte, d'un travail facile et susceptible de prendre un beau poli, qui le rend semblable au bois de citronnier. On pense qu'il pourrait être employé aux mêmes usages que le bois de frêne, qu'il surpasse même en ténacité.

Cet arbre si intéressant est originaire de la Chine et du Japon, où on le désigne généralement sous le nom de Ginkgo. Les Chinois le vénèrent et le plantent souvent auprès de leurs temples. Bunge, ambassadeur russe auprès de la cour de Pékin, rapporte qu'il a vu, dans le voisinage d'une pagode, un de ces arbres d'une hauteur colossale et de 40' de circonférence, qui était encore en pleine croissance, quoiqu'on puisse lui attribuer 2 à 3000 ans d'âge.

Dans son pays natal, le Ginkgo n'est pas seulement cultivé pour l'ornement, mais aussi comme arbre fruitier, car l'amande contenue dans la noix est mangeable et donne une bonne huile. D'après

Kämpfer et Siebold, les Japonais en aiment beaucoup le goût et s'en servent pour assaisonner leurs meilleurs mets. Les amandes des fruits qui ont mûri en Europe ne paraissent pas posséder cette saveur particulière. Cet arbre a déjà été introduit dans notre continent il y a plus d'un siècle, aussi s'en trouve-t-il de beaux exemplaires dans les parcs de différents pays. Loudon rapporte qu'il y en a un magnifique dans un jardin de Whietfeld, dans le Herefordshire ; il y a plusieurs années, cet exemplaire avait déjà atteint une hauteur de 50' et mesurait 8' de circonférence à 1' au-dessus du sol, et 6' à l'endroit où apparaissent les premières branches ; la couronne avait un pourtour de 120'. Le jardin botanique de Vienne en renferme également deux exemplaires d'une beauté remarquable, savoir un mâle et une femelle, qui ont déjà porté des fleurs et des fruits en 1846. Celui qui est au jardin botanique de Zurich a dû être transplanté l'année passée pour faire place à de nouvelles constructions ; comme il avait déjà atteint une hauteur de 40', il souffre un peu de ce changement.

Ce résineux, l'un des arbres d'ornement les plus recherchés par les jardiniers, paraît être très rustique dans les expositions favorisées de notre pays ; il l'est même plus que le *Platanus occidentalis*. D'après Courtin, il affectionne un terrain fertile, argilo-sableux, avec un sous-sol sec.

(A suivre.)

Réunion des forestiers suisses à Sion.

Le 3 septembre, les forestiers suisses, favorisés par un temps magnifique, se sont réunis à Sion. A cause de la situation de cette ville et par la circonstance que beaucoup de forestiers ont été appelés au service militaire, l'assemblée n'a pas été nombreuse. Onze cantons étaient représentés par environ 30 membres ; en outre deux hôtes étrangers, M. le conseiller forestier Dengler, de Carlsruhe, et un inspecteur forestier français venu de Savoie, honoraient la réunion de leur présence. La réception fut très cordiale ; tous les membres du conseil d'état du Valais, les autorités de la ville de Sion et plusieurs amis de l'économie forestière, prirent part aux séances et aux excursions,